Cuise La Motte

mairie.cuise-la-motte@wanadoo.fr

Juillet/Septembre 2014



Mairie
Rue du Russon
60350 Cuise La Motte
Téléphone:03.44.85.70.66
Télécopie: 03.44.85.24.55

Ouverture:
Lundi au vendredi 8h30 à 12h00
Et 13h30 à 16h30

Rappel

L'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999 précise que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant **des appareils à moteur thermique ou électrique** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:
-Du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h30
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Sommaire

Actualités.....Page 2,3

Elections Municipales
Présentation de votre nouvelle Equipe municipale
Conseil municipal du 17 avril

Etat Civil..... Page 4
Travaux..... Page 5
Vie scolaire..... Page 6
Vie associative..... Page 7
Agenda..... Page 8

Le mot du Maire,



Mesdames, Messieurs, Chers Cuisiennes et Cuisiens:
Le 23 mars dernier, les urnes ont rendu leur verdict. L'équipe que j'animais a été élue majoritairement. Je remercie les Cuisiennes et les Cuisiens qui ont décidé de nous faire confiance. Comme vous le savez, la loi du 17 mai 2013 a modifié le mode de scrutin des communes. Le seuil d'application du scrutin majoritaire a été abaissé et ne concerne plus que les communes de moins de 1000 habitants.

Notre élection s'est donc déroulée à la proportionnelle, dans le respect de la réglementation de la parité entre hommes et femmes. Quatre conseillers de la liste adverse ont été élus et ont, de ce fait, rejoint notre équipe. Nous souhaitons sincèrement que ce ralliement soit productif et serein. Nous sommes désormais les élus de tous les Cuisiennes et Cuisiens.

Le résultat des élections nous satisfait, bien évidemment, mais surtout, il nous donne des responsabilités que nous assumons. Notre équipe est au travail: les enjeux du mandat qui démarre sont importants. Les projets en cours doivent être poursuivis, notamment les travaux du périscolaire. D'autres verront le jour.

Le temps de la campagne électorale et parfois ses excès est derrière nous. Mon souhait est que chacun se mette au service des intérêts de la commune et de ses habitants et, s'il fallait adjoindre un slogan à ceci, je dirais : « ensemble vers et pour l'avenir de Cuise la motte ».

Renaud Bourgeois.

Actualités municipales

Elections municipales du 23 mars 2014

Le 23 mars se sont tenues les élections municipales de Cuise La Motte. Voilà les résultats complet:

Liste d'Union et d'Intêret communal pour Cuise La Motte, Renaud Bourgeois — 506 VOIX — 56,98%

Des résultats,. Des projets. Ensemble continuons pour Cuise La Motte, Paule Sesboué — 382 VOIX — 43,02%

Renaud Bourgeois et son équipe remportent l'élection municipale de Cuise La Motte avec 56,98% des suffrages.
A noter, une abstention de 43.08% à Cuise La Motte, de presque 7 points supérieure à l'abstention nationale, 36.45%

Votre nouvelle équipe municipale



Renaud Bourgeois, Maire et membre du conseil communautaire



Michelle Beaudequin, 1ère adjointe en charge des Affaires Scolaires.



Julien Balcaen, 2ème adjoint en charge de l'Urbanisme, de la Communication et de l'Information.



Joëlle Douvry, 3ème adjointe en charge des Finances.

Les conseillers municipaux:



Maryse Champeau



Raymond Lecomte



Peggy Lewandowski



Frédéric Carrier



Lydie Fernandes



Marcel Vivet



Delphine Hammani



Gérard Fleury



Christophe Crete



Odette Muscat



Brigitte Pillot

Paule Sesboué

Charles Sapin

Patrick Litière

Conseil municipal du 17 avril

Ordre du jour

• Approbation du compte administratif 2013

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le compte administratif 2013 a été approuvé par l'ancien conseil et qu'il fait apparaître les résultats suivants :
Fonctionnement : + 80 929.32€
Investissement : + 57 758.72€
Soit un solde d'exécution de : 138 688.04€.
Après délibération, à l'unanimité, **les membres du conseil approuvent la reprise de ces résultats au budget primitif 2014.**

• Vote du taux des taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité, de ne pas effectuer de variations sur les taux de contribution directe pour 2014.

• Approbation de la réalisation d'un emprunt pour les travaux du périscolaire du Vandy :

Monsieur le Maire expose la nécessité de recourir à une demande de financement pour réaliser les travaux de réhabilitation d'un local en accueil périscolaire et la construction d'un restaurant scolaire. Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le conseil municipal décide à l'unanimité, de retenir la proposition de la Caisse d'Epargne de Picardie (le montant du prêt sera de 400 000 euros durant 15 échéances, sur une périodicité annuelle).

• Vote du budget 2014

Après présentation du budget 2014 par Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le budget 2014. ***Pour plus de précision, le document peut être consulté à la mairie.***

	Section de Fonctionnement :	Réel 2013	Budget 2014			Réel 2013	Budget 2014
	Dépenses :				***Recettes :***		
1	Charges à caractère général	396 552 €	458 559 €	73	Impôts et Taxes	643 910 €	650 000 €
2	Charges de personnel	667 034 €	716 825 €	74	Dotations et participations	458 674 €	460 000 €
3	Autres charges de gest. courante	82 211 €	87 590 €	75	Autres produits	105 475 €	78 000 €
4	Charges financières (intérêts emprunts)	4 826 €	4 696 €	70	Produits des services	50 625 €	70 294 €
5	Reversement fiscalité (TPU)	67 891 €	67 891 €	013	Atténuation de charges	22 207 €	42 000 €
6	Dotation aux amortissements	12 654 €	12 655 €				
	Cession immobilisations (véhicules)	34 065 €	0 €			1 280 891 €	1 300 294 €
	ss-total :	1 265 233 €	1 348 224 €				
	Dépenses imprévues		15 000 €				
	virement investissement		18 000 €		Excédent Fonctionnement	65 273 €	80 930 €
	Cumul Dépenses :	**1 265 233 €**	**1 381 224 €**		***Cumul Recettes :***	**1 346 164 €**	**1 381 224 €**

• Attribution des subventions aux associations 2014

• Questions diverses

Le 16 avril 2014, **Monsieur BRAILLY**, Maire adjoint d'Attichy a été élu président de la Communauté de Communes du Canton d'Attichy(CCCA).
Monsieur le Maire informe de travaux envisagés et qui devront faire l'objet d'une prochaine commission de travaux.
Séance levée à 20h45.

Cérémonie du 8 mai

Comme chaque année, aux dates anniversaires, des hommages sont rendus aux victimes des guerres.
Devant le monument aux morts, le dépôt de gerbes a été suivi par l'élocution de M Le Maire. Après un moment de recueillement, les élèves des écoles de Cuise La Motte accompagnés de Mme Beaudelot ont entonné la Marseillaise.

Un pot de l'amitié à la salle municipale de Cuise La Motte a clôturé la cérémonie.



M Le Maire durant l'allocution.



M Degauchy présent cette journée.



Les enfants de l'école.





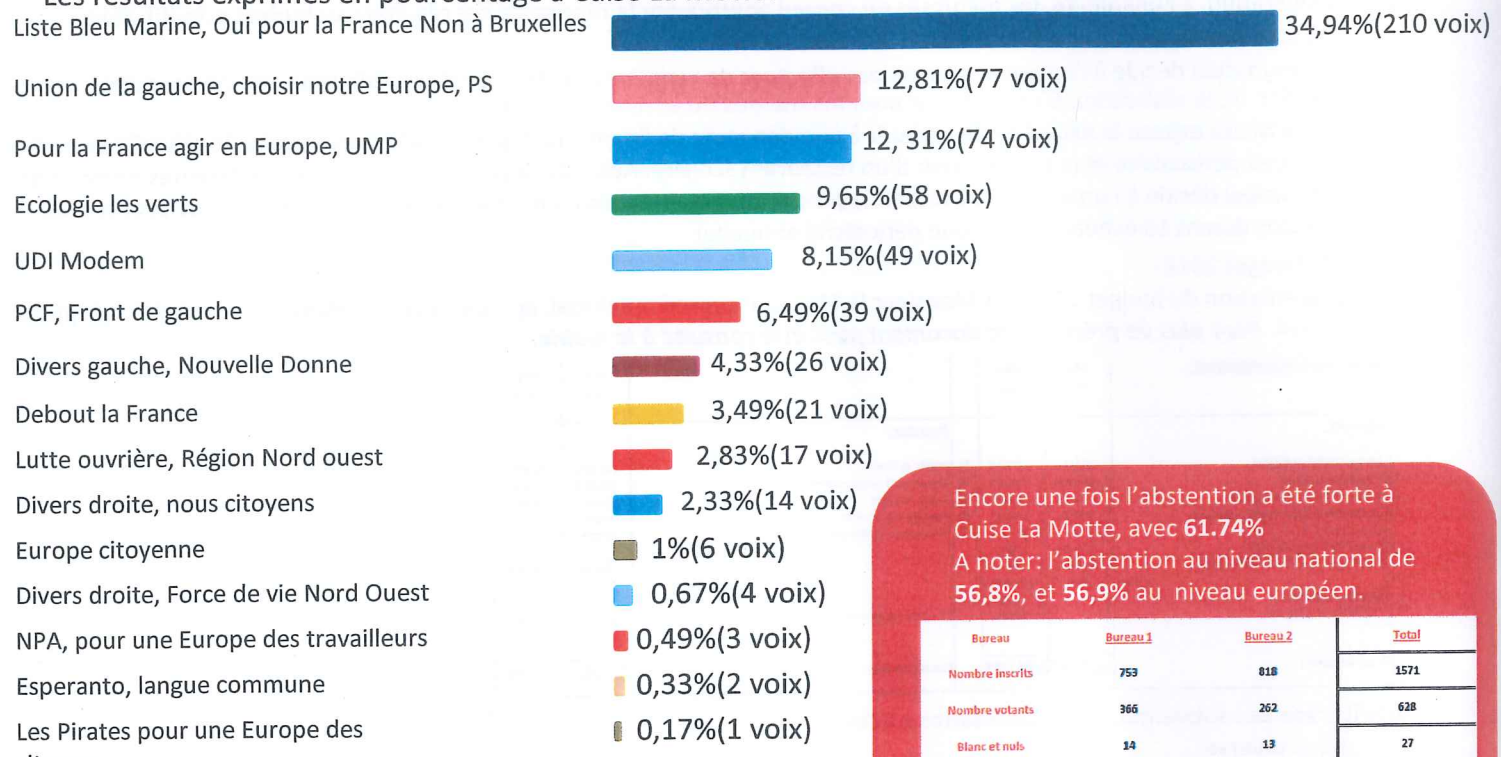
Les élus locaux avec Dario Pani; Maire honoraire.

Elections européennes du 25 mai 2014

A quoi servent les élections européennes?

Les élections européennes servent à élire les députés européens, qui siègent au parlement européen, à Bruxelles ou à Strasbourg. Les députés sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct : Tous les citoyens inscrits sur la liste éléctorale, en votant, élisent directement les députés européens.

Les résultats exprimés en pourcentage à Cuise La Motte:



Encore une fois l'abstention a été forte à Cuise La Motte, avec **61.74%**
A noter: l'abstention au niveau national de **56,8%**, et **56,9%** au niveau européen.

Bureau	Bureau 1	Bureau 2	Total
Nombre inscrits	753	818	1571
Nombre votants	366	262	628
Blanc et nuls	14	13	27
Suffrages exprimés	352	249	601

Roger Gérard

Un conseiller municipal nous a quitté le 24 mai dernier, Monsieur Roger Gérard n'est plus. Roger était bien connu de tous, tant par son engagement municipal que par son activité commerciale de bar-tabac au sein du village. Nous lui rendons ici un modeste mais bien sincère hommage et assurons son épouse, ainsi que ses enfants, de nos respectueuses et empathiques pensées.

Etat civil

Naissances



Cette année nous souhaitons la bienvenue à:

- **Louison Lesne** née le 9 janvier 2014
- **Tymaël Duquénoy** né le 9 janvier 2014
- **Arthur Ancelin** né le 11 janvier 2014
- **Emelyne Busché** née le 1er mars 2014
- **Baptiste Morgand** né le 11 avril 2014
- **Erwann Dimoski** né le 25 avril 2014

Mariages

Nous les avons mariés:

Michel Faucon et Sylvie Miel le
Emmanuel Elluin et Emilie Volant le
Sébastien Bélorgeot et Guillaume Blanchard

Travaux

Travaux dans la commune



La chicane **rue Clothaire 1er** était placé dans le virage ce qui donnait une mauvaise visibilité pour les automobilistes. Le conseil municipal a décidé de la retirer.



Réfection de l'intersection de la **rue du Port et rue du Bord de l'Aisne**.



Devis en cours concernant la sécurisation du virage de la **rue Raoul Ducollet**.



Les fondations de la **nouvelle cantine** bientôt mise en oeuvre.



Création d'un trottoir en bateau pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite aux appartements **N°5 du Taillis Barbet**.



La rénovation de l'ancien **bâtiment Périscolaire** à déjà commencé et avance bien. Il devrait être opérationnel pour septembre.

Passages piétons sur RN 31

Un accident grave est survenu début mai au niveau du passage piéton qui se situe dans la courbe de la RN31.
Nous rappelons aux usagers de bien utiliser les passages piétons prévus à cet effet, entourés en noir sur la photo et de redoubler de précaution pour traverser.



Voie unique du parking de l'école du Vandy



Les travaux du nouveau périscolaire ont commencé, nous obligeant à bloquer l'ancien accès.

De ce fait l'entrée et la sortie se font sur la même voie, ce qui dans certain cas peut s'avérer dangereux. Nous vous demandons de bien vouloir réduire votre vitesse lors de votre entrée sur le parking, cela afin d'éviter toutes collisions avec des personnes et des voitures sortantes.

Vie scolaire

Classe de découverte à Londres





Les élèves des classes de CE2 et CM2 de l'école du Vandy sont partis en classe de découverte à Londres durant la semaine du 19 mai 2014. Ils étaient logés à 45 km de Londres dans le cadre très agréable du Berkshire College.
Durant ce séjour, les élèves ont pu visiter les principaux monuments ou musées londoniens: le Sherlock Holmes museum, la tour de Londres, Buckingham Palace, Tower Bridge, le London eye, le musée de Madame Tussauds et pratiquer leur anglais! Le séjour s'est terminé le vendredi par la visite du château de Windsor.
Les enfants et leurs accompagnateurs sont revenus ravis et enchantés de leur séjour et sont prêts à repartir!

La directrice, **Sophie Beaudelot**

Vie Associative

Les dates du Comité des fêtes:

Lundi 14 juillet 2014 : **Repas Républicain**, dans la cour de la salle du Vandy. À partir de 12H45 Repas comprenant 1 kir, buffet froid, salade, fromage, dessert, café. 10€ par personne, 5€ moins de douze ans. Boissons en supplément. L'après-midi jeux pour petits et grands.
Samedi 26 juillet 2014 : **Course cycliste** . Le départ à 16 heures et l'arrivée vers 19 heures auront lieu place de la mairie. Comme chaque année, pour des raisons de sécurité (arrêtés préfectoral et municipal) il est demandé aux automobilistes de ne pas s'engager en sens inverse de la course mais de circuler dans le sens de la course. Des bénévoles sont postés sur le parcours pour orienter le flux de la circulation et assurer la sécurité des coureurs. Par leur présence et leur dévouement, ils contribuent au bon déroulement de la course.
Les organisateurs s'excusent pour les inconvénients que vous pourriez rencontrer pendant la course, notamment par les déviations imposées et demandent à chacun de bien vouloir respecter les bénévoles qui donnent de leur temps pour assurer la sécurité de tous. Ce ne sont que 3 heures dans l'année pour conserver cette tradition qui rassemble les habitants de Cuise La Motte.
Dimanche 27 juillet 2014 : **Brocante « Pôle de Cuise »** de 6h à 18h. Particulier : 3€ le mètre linéaire. Professionnel 5€ le mètre linéaire. Buvette et restauration sur place.
Dimanche 3 août 2014 : **Sortie Estivale à Honfleur**. Départ 5h30 Place de Cuise, 5h45 parking devant le « Taillis Barbet ». 27€ par personne. Départ d'Honfleur 19h. Journée libre.
Samedi 6 septembre 2014 : **Concours de Pétanque**. Terrain de boules derrière la salle du Vandy. Inscriptions à partir de 13h15 sur place. Lancer du but 14h15. 7€ par joueur. Lots pour tous. Restauration et buvette sur place.
Pour tous renseignements ou réservations : **03 44 85 78 22 Mme Paviot Lucienne Présidente du comité**
Pour tout savoir des manifestations. Rendez-vous sur la page Facebook du comité des fêtes. Et si vous souhaitez intégrer le comité des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter.

La présidente, Lucienne Paviot

AAPPMA Le Goujon

L'association le Goujon organise **le samedi 6 septembre un concours individuel rivière** en deux manches 9h-12h et 13h30-16h30. Buvette et restauration sur place inscriptions et réservations au 03.44.85.78.17 ou 06.15.87.43.24
En juillet, 4 dates en semaine avec le centre Accueil de loisirs sans hébergement de Pierrefonds, en partenariat avec la fédération de pêche.

Bibliothèque municipale de Cuise La Motte:

FACEBOOK, notre compte est ouvert !
Nous sommes désormais présents sur **les réseaux sociaux via Facebook**. Notre compte, ouvert depuis janvier 2014, regorge d'informations ! Nous vous présentons les nouveautés en avant-première, nous vous invitons aux animations que nous mettons en place, nous vous informons des évènements marquants qui se déroulent près de chez vous. Nous vous inscrivons les petits bilans de nos interventions dans les écoles et vous êtes conviés à relever quelques défis, tout ceci dans la bonne humeur ! Ce Facebook se veut proche de vous, et nous vous invitons sincèrement à venir y donner vos réactions, vos demandes, vos réservations et dialoguer avec nous ou les autres lecteurs sur vos coups de cœur du moment...

ATTENTION HORAIRES d'ETE : JUILLET/AOUT
Ouverture :
LUNDI : 14 h00 - 17 h 00
MERCREDI : 10 h 00 – 12 h 00 et 13 h 00 – 17 h 00
SAMEDI MATIN : 9 h 00 – 12 h 00
FERMETURE ANNUELLE : samedi 9 août inclus au 23 août inclus

Et **changement d'horaires d'ouverture** à compter du 1er septembre :
Fermeture de la bibliothèque municipale le lundi
Ouverture :
Mardi : 15 h 00 – 18 h 00
Mercredi : 10 h 00 -12 h00 et 14 h 00 – 18 h 00
Samedi : 14 h 00 – 17 h00

Quelques nouvelles de la Compagnie d'Arc de Cuise La Motte:

21 avril: Les membres de notre association se sont réunis pour procéder au traditionnel tir à l'abat l'oiseau,. A la 3ème flèche, le volatile a été abattu par l'aspirant Christophe Dessaint qui a été proclamé roi pour l'année 2014. Chez les jeunes, c'est l'aspirant Adrien Dumont qui à la 2nd flèche est désigné roitelet de la compagnie d'arc.

30 avril:12 équipes sont venues à la salle de Couloisy pour le 2ième tir en salle par équipes organisé par notre association. Cette compétition fût remportée par les jeunes de Noyon devant Carlepont.

1er mai : A Compiègne, Christophe Dessaint monte sur la 3ième marche du podium au championnat de Ronde 2x50m en vétéran, Annie Charpentier en super vétéran et Camille Didelet en cadet dames terminent toutes les deux championnes de ronde.



24 mai: Le 24 mai dernier, l'équipe de Cuise a disputé le 3ième tour de la division régionale promotion à Chauny, où elle termine à la 5ième place. La finale de cette compétition se déroulera le 21 juin à Nanteuil le Haudouin, pour le moment notre équipe est 4ième au classement. Elle tentera de monter sur le podium.

Le président,



INFOS DU BASKET CLUB INTERCOMMUNAL D'ATTICHY

Le championnat seniors filles est terminé. Notre équipe est championne de l'Oise en catégorie promotion. A noter **Eva Mondy** poussine a été sélectionnée par le comité de l'Oise.
Nous sommes à la recherche de joueurs et joueuses de tout âges pour compléter les effectifs et en créer.
Vous pouvez vous adresser aux entrainements du mercredi de 16h00 à 19H00 au Gymnase de Couloisy , nous contacter via email: bciattichy@wanadoo.fr ou par téléphone:03.44.42.98.56
Visiter notre site: www.bciattichy.fr



Randonnée l'Oise verte et bleue

Dimanche 1er juin. Dans le cadre de "l'Oise verte et bleue" Le géo site Cuisien était ouvert et une balade contée a eu lieu l'après midi.
Le départ et l'arrivée de la randonnée ont eu lieu **à la mairie.**
Un pot a été servi à l'arrivée de la rando et la Librairie Graines de mots à proposé ses livres à la vente.



L'Arche de l'Oise

Les communautés de l'Arche Oise célèbrent 50 ans d'histoires, de rencontres et de relations. Une journée pour faire la fête en invitant largement et se laisser surprendre. Une occasion pour l'Arche d'exprimer aussi sa gratitude à l'égard de celles et ceux qui l'accompagnent: politiques, administrations, associations, paroisses, bénévoles et donateurs. Rendez vous le 19 juillet au parc Songeons à Compiègne.

Compagnie des Troublions

Encouragés par le succès du festival Troublions à Cuise et par le "coup de cœur" du jury du festival de Maisons Laffitte en juin dernier, les Troublions vont bien travaillé cet été et vous proposent plusieurs rendez-vous... Mais avant tout :

• Les 20 ans d'une Compagnie ce n'est pas rien! Et nous allons fêter ça dans la grande et belle salle de Margny-les Compiègne pendant trois jours, les 26, 27 et 28 septembre. Tous les membres de la compagnie seront sollicités et l'on pourra voir tous les spectacles de la compagnie :

En tout premier lieu notre dernier spectacle "Autour de Lysistrata" d'après Aristophane dans une nouvelle mise en scène, burlesque et sincère. En quelques mots, les femmes grecques décident de faire la grève du sexe pour mettre un terme aux guerres intestines qui ruinent la Grèce antique.

La troupe des jeunes présentera leur très beau spectacle "La nuit des rois" de Shakespeare. A Cuise, et à Tracy, la version courte ava déjà remportée un vif succès, mais là, on pourra voir la totale avec bouffonneries et beuveries... Haha !

Il y aura également plein de surprises et en perspective de nombreux ateliers de théâtre en lien avec la réforme des rythmes scolaires, pour des écoles (Jaulzy, Compiègne) et le CLEP de Compiègne, de plus la compagnie va à nouveau embaucher Linette Favreau après deux ans de chômage.

Tarif 2014
Pour les enfants et jeunes: 80 euros par trimestre + adhésion de 15 euros.
Pour les adultes: 100 euros par trimestre + adhésion de 25 euros

Horaires des cours de théâtre à Cuise :
- Enfants de 9 à 12 ans : mercredi de 16 à 17h30
- Jeunes confirmés : vendredi de 18 à 19H30
- Adultes : mercredi de 19H30 à 21Hv

Vous trouverez plus d'infos sur notre site : www.troublions.fr, laisser vos commentaires sur le blog http://troublions.blogspot.fr/ et sur la page facebook : Les Troublionsh

Agenda

Juillet

14 juillet: Repas Républicain
Dans la cour de la salle du Vandy

22 juillet: Village Estival
Journée estivale et festive organisée à Cuise la Motte au Parc de la Fontaine Mignonne. Elle est ouverte à toutes et à tous, grands et petits. Une occasion de se rencontrer et de passer un bon moment ensemble. Le centre de loisirs participera activement à cette journée, ainsi que les associations qui en auront émis le souhait. Cette journée fera l'objet d'une large publicité, afin que chacun puisse en être informé.

27 juillet: Brocante du Pôle de Cuise

Août

3 août: Sortie estivale à Honfleur



Septembre

6 septembre: Concours de pétanque.
Derrière la salle du Vandy

6 septembre: Concours de pêche individuel rivière.

20 septembre: Soirée musicale gratuite:
Salle du Vandy, réservations conseillées
XAVIER RENARD et son groupe : chanson française
Derrière la salle du Vandy

Informations

13 juillet 2014, les étoiles de la Fête Nationale ne brilleront pas à Cuise la Motte.....
Effectivement, l'emplacement réservé habituellement pour tirer le feu d'artifice n'étant pas disponible, Il a été décidé de le supprimer. L'esprit républicain n'en demeure pas moins et d'autres festivités vous seront proposées. Il est vrai que depuis de nombreuses années ce divertissement était devenu une véritable institution. Nous faisons appel à votre indulgence et vous promettons qu'il ne s'agit que d'une interruption provisoire.

La Capucine, Relais des assistantes maternelles
Pour vous, parents, le relais vous procure une liste d'assistantes maternelles du canton d'Attichy (20 communes) avec leur disponibilité professionnelle, vous accompagne dans votre rôle d'employeur (législation, convention collective des assistants maternels du particulier employeur), vous permet de bénéficier d'outils informatiques, fiches techniques, et vous oriente vers les partenaires officiels comme pajeemploi/Urssaf, CAF..... Permet à vos enfants, sous la responsabilité de l'assistante maternelle, de participer à divers ateliers et activités.
Vous pouvez contacter l'animatrice : Madame Marie-Pierre SALLEZ
Au Relais Assistantes Maternelles, Parents, enfants :
La Capucine
66 Route de Reims
60350 Trosly-Breuil
0344850618 ram@comcca.net

Pour cette première édition, je tenais à remercier spécialement: PeggyLewandowski, Delphine Hamani, Michelle Beaudequin, Christophe Crété, Gérard Fleury, membres de **l'équipe Communication et Information** et Frédéric Carrier, pour leur grande contribution.
Julien Balcaen

Le chemin du partage

La nouvelle équipe municipale souhaite donner la parole au plus grand nombre. Aussi, la création d'une rubrique dans le bulletin municipale intitulée **'Vous avez la parole'** verra le jour avec notre deuxième bulletin, celui-ci vous informant de notre projet.
Une rubrique qui viendrait, par vos connaissances, vos passions pour diverses activités, enrichir et élargir les informations que nous sommes appelés à faire paraître.
Une sorte de' plume curieuse' qui serait un message de convivialité destiné à l'ensemble de la population.
La dite rubrique sera réservée à toute personne, indépendamment de son âge et de sa condition. Notre but n'est pas de se substituer aux 'réseaux sociaux' du net, mais de créer un lien de proximité. Toutefois, sans vouloir exercer une censure, il est évident qu'un texte, dont le but tendrait à nuire à autrui sera exclu de la parution.
Si vous êtes intéressés par ce projet, Vos propositions sont à adresser à la mairie de Cuise la Motte, à l'attention de la commission d'informations.
Nous vous en remercions par avance.

Rappel de Civisme
Nous retrouvons trop fréquemment des détritus jonchant le **Parc de la Fontaine Mignonne.** Nous vous rappelons que de tels actes peuvent entrainer des procès verbaux de constations et seront poursuivies conformément aux lois en vigueur.

